



Vendre sur Ebay ou sur Price minister : un statut juridique est-il obligatoire ?

Fiche pratique publié le 24/04/2013, vu 905 fois, Auteur : [Assistant-juridique.fr](http://assistant-juridique.fr)

Un particulier peut vendre des objets personnels ayant été portés ou utilisés sur Ebay ou Price Minister sans statut juridique. Si, par contre, il y a achat pour revendre en réalisant un bénéfice, le particulier doit alors opter pour un statut professionnel et déclarer son activité. La difficulté est de déterminer à quel moment le particulier devient vendeur professionnel.

Les critères permettant de qualifier de particulier un vendeur professionnel

L'existence de plusieurs de ces [critères](#) permettent aux tribunaux de qualifier de professionnel de la vente à distance un particulier qui vendrait des biens sur internet :

- une activité régulière,
- une activité lucrative,
- l'intention d'avoir une activité professionnelle.

Comment se déclarer vendeur professionnel ?

Selon les caractéristiques de votre activité et le volume de chiffres d'affaires prévu, certains statuts pourront se révéler plus adaptés que d'autres. Pour plus de détails : [Vente en ligne : quel est le statut juridique le plus adapté ?](#)

Pour en savoir plus : http://www.assistant-juridique.fr/vendre_ebay.jsp